

## On se fait mener en bateau en eau trouble

Le projet d'assainissement collectif présenté par la Mairie de Saint Lambert dans le cadre du PLU de zonage, soumis à une enquête publique qui s'est terminée le 22 juin, inclut une station de traitement et d'épuration des eaux usées. Si l'on en connaît la zone d'implantation, à proximité directe des habitations du Clos de Launay et de la rue de Port Royal (voir le plan ci dessous extrait du dossier d'enquête), la Mairie n'a pas daigné répondre officiellement aux questions légitimes posées durant l'enquête concernant cet équipement.

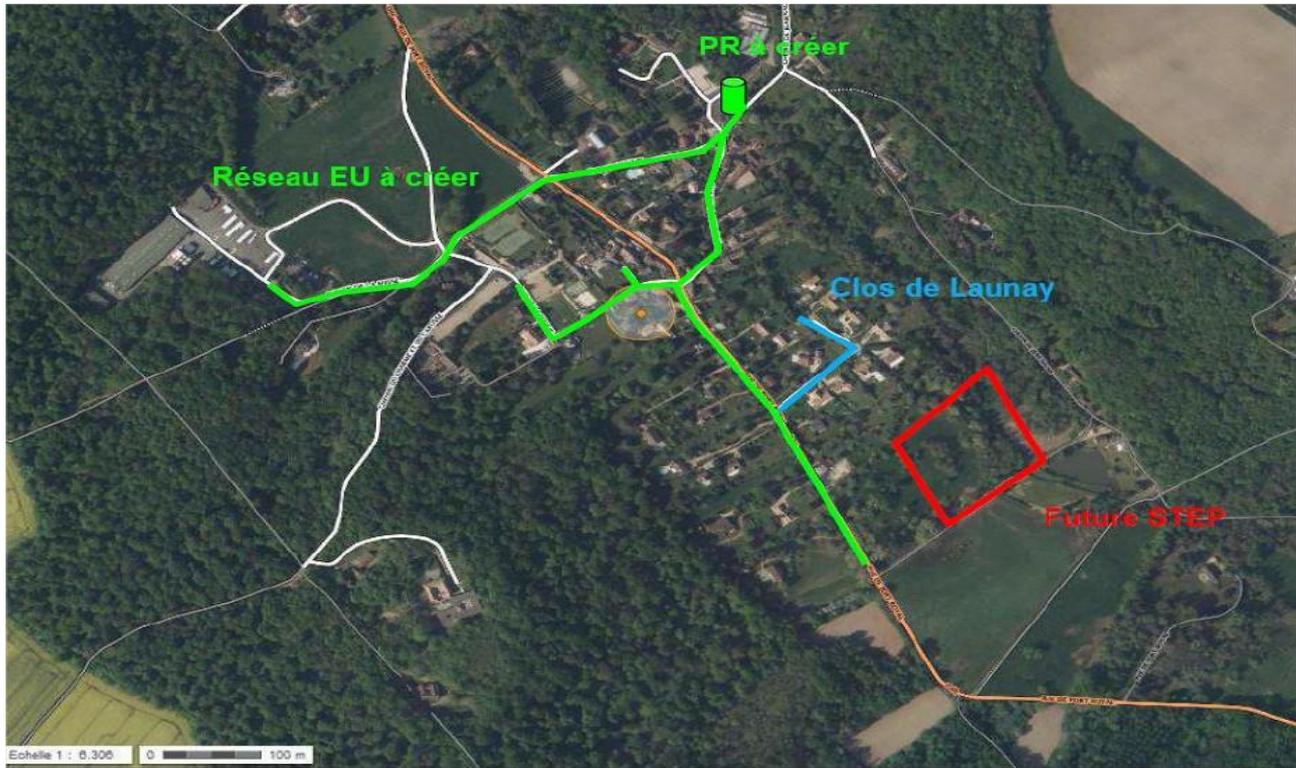


Figure 3 : Implantation envisagée pour les futurs réseaux d'eaux usées (source : IRH Ingénieur Conseil – Etudes préalables pour la définition de la faisabilité de l'unité de traitement du bourg de Saint-Lambert-des-Bois – 2014)

Néanmoins, si l'on en croit l'Association de Promotion des Projets de Mairie, mieux connue sur le nom de La Saint Lambert présidée par C. Chapuis, cette station serait du même type que celle de la commune des Bréviaires.

Monsieur Chapuis a d'ailleurs organisé plusieurs déplacements sur les lieux, et à l'entendre, cette STEP serait parée de toutes les vertus. Néanmoins une visite plus approfondie sur le site nous a permis de constater que les effluents rejetés sont loin d'être de l'eau claire. On nous rétorquera qu'une eau claire n'est pas gage de pureté. Certes, mais une eau boueuse et mousseuse encore moins.

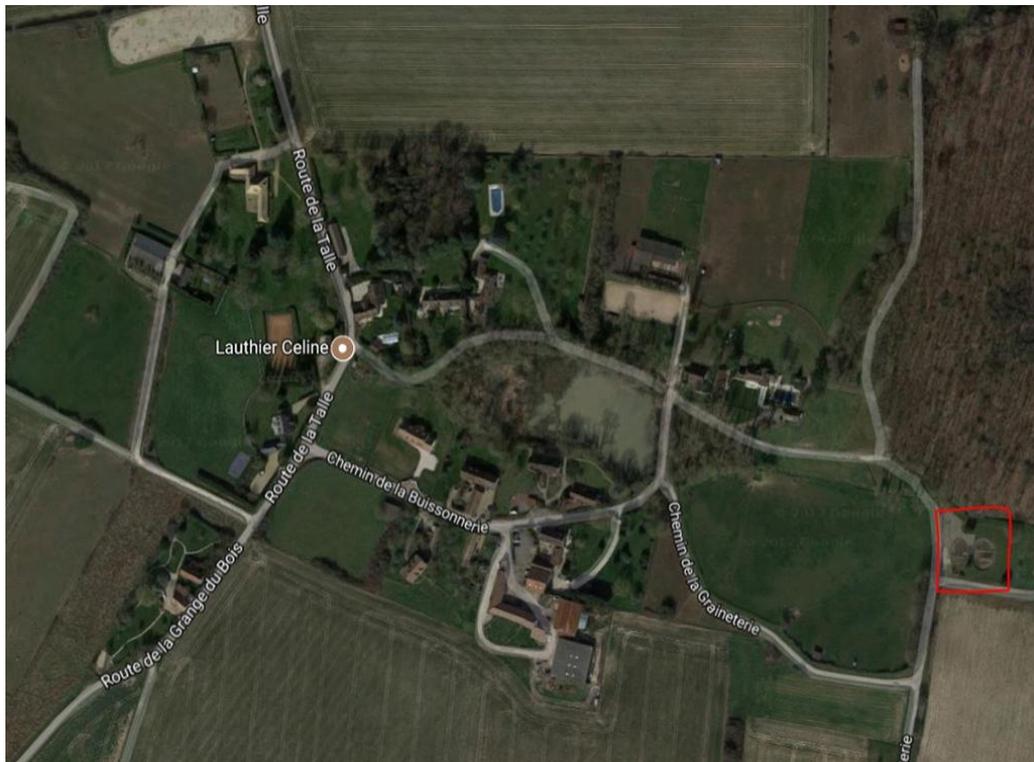
Mais la véritable mystification réside ailleurs. Présentée comme la station des Bréviaires, commune de plus de 1200 âmes en 2014, cela aurait de quoi rassurer. Sachant que la station prévue à Saint Lambert devrait être dimensionnée pour 700 habitants. Qui peut le plus peut le moins...

La réalité est bien différente, du fait du morcellement de la commune des Bréviaires, la station dont il est question est celle d'un hameau isolé d'une vingtaine de maisons, dit La grange du Bois, situé à plusieurs kilomètres du bourg principal, dont il est séparé par les Étangs de Hollande.

Cette station est d'ailleurs dimensionnée pour 150 EH (Equivalent Habitant).

Voir ci-dessous une série de vues satellite permettant de mieux comprendre.

1 - Hameau de La Grange du Bois avec sa station dans le cadre rouge.  
On notera que malgré la capacité réduite de l'équipement, il est néanmoins situé à bonne distance des habitations. La propriété la plus proche étant un centre équestre dont on voit le manège en sable jaune.



2 - Zoom sur la dite station.  
Pas d'équipements visibles sauf deux bassins ovales a avec roseaux.



Alors me direz-vous, comment sont retraités les effluents du bourg principal?  
Pas de miracle. Il existe une autre station plus classique dimensionnée pour 1000 EH avec de nombreux équipements mécaniques comme vous pouvez le constater ci-dessous.



Voici l'implantation de la station 1000 EH (cadre rouge en haut à gauche) par rapport au bourg proprement-dit. Vous noterez qu'elle est également située très à l'écart des habitations.



Cette station principale dont personne ne parle est loin d'être obsolète puisqu'elle date de 2010 comme le prouve cet extrait du bulletin communal des Bréviaires (n°40 daté de mai 2011).

Rendue nécessaire par la loi sur l'eau et l'augmentation de notre population, une nouvelle station d'épuration est en cours de construction. Ces travaux font suite, après recensement, à la poursuite de la mise en séparatif des réseaux existants (EU : eaux usées/EP : eaux pluviales) et au raccordement au "tout à l'égout" des habitations situées Rue neuve, partiellement Route des Fourneaux, Chemin de la Haute Borne, et Résidence des Cèdres.



Nouvelle station d'épuration



Vue générale de la commune des Bréviaires avec le bourg dans le cadre bleu en bas et le hameau de La Grange du Bois dans le cadre rouge en haut à droite et les Étangs de Hollande et leur rigoles au milieu.



En conclusion, la station miracle qu'on nous fait miroiter est une petite unité expérimentale qui fonctionne probablement de manière plus ou moins satisfaisante pour une petite population consciente de ses limites et fragilités. En serait-il de même en multipliant sa capacité par 5? Rien n'est moins sûr. L'élément actif étant constitué de roseaux, on imagine bien que le procédé peut s'avérer extrêmement sensible à certains rejets.

Néanmoins le SIAHVV, avec la complicité de la Mairie et de son agence de communication, aimerait bien mettre en vitrine une réalisation de plus grande ampleur. Après deux échecs patents au hameau de La Brosse, pourquoi ne pas tenter le coup pour l'assainissement du Bourg? Quitte à faire de nous des cobayes. Comme vous avez pu le voir, afin de nous faire profiter au maximum de cette expérience, il est d'ailleurs prévu de l'installer au plus proche des habitations.

Et pour corser encore un peu plus l'affaire, on réquisitionne à cet effet une parcelle partiellement inondable acquise et classée en tant qu'Espace Naturel Sensible.

*Août 2017*